



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

CONSIGNES D'UTILISATION DU GONFLABLE

Préparation de la zone de montage :

Espace requis : Lo 6m x la 4m x H 5m

Gonflable monté : Lo 4m x la 3m x H 3,5m

Le matériel peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur, sous réserve qu'il ne pleuve pas. Il faut prévoir une surface de montage propre, sans éléments perforants ou coupants (gravillons, morceaux de verre,).

Il faut porter ou faire rouler le gonflable dans sa housse, plutôt que de le tirer, surtout si la surface est rugueuse.

Montage :

La souffleuse doit être placée à 2m du gonflable, sans obstacle à l'aspiration d'air. (voir la photo 1)

Les 3 événements doivent être fermés. (voir la photo 2)

Avant le gonflage, le panier de basket doit être attaché au sommet de la face coté souffleuse à l'aide des œillets.

Utilisation :

L'interrupteur marche/arrêt se trouve sur le côté de la soufflerie.

La souffleuse doit fonctionner en permanence lorsque le gonflable est utilisé.

Les utilisateurs doivent impérativement retirer leurs chaussures.

Le nombre d'utilisateur ne doit pas être supérieur à 6 personnes.

Il est interdit de monter sur le gonflable avec de la nourriture.

Il est formellement interdit de s'accrocher au panier de basket.

Le Club est autorisé à "scotcher" des affiches sur le gonflable, lesquelles seront retirées sans laisser de trace lors du dégonflage.

Démontage :

Le gonflable se repli dès l'arrêt de la soufflerie.

Les parties latérales doivent être repliées vers l'intérieur afin de faciliter le pliage final. (voir la photo 3)

Les 3 événements doivent être ouverts. (voir la photo 2)

Le panier de basket doit impérativement être démonté avant le pliage. (voir la photo 4)

Il faut commencer le pliage du côté « JUMP SHOT » vers le côté de la soufflerie. (en 1/3)

Rangement :

Il faut impérativement sangler fortement le gonflable afin de faciliter l'emballage dans la housse.

Le matériel devra être rendu nettoyé si besoin, dans le conditionnement d'origine et avec tous les accessoires.

Gonflable plié : 1,2m x 0,80m / souffleuse : 500x500x500 / Poids : 80kgs

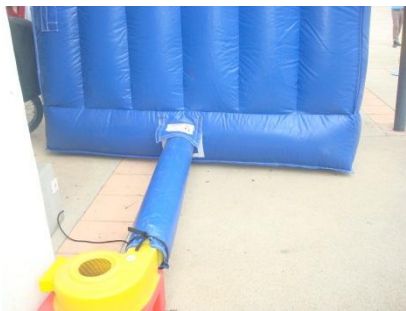


Photo1:



Photo2 :



Photo3 :



Photo4 :



Le Comité décline toute responsabilité pour les dommages et les accidents qui pourraient survenir lors de l'installation, de l'utilisation et du transport de la structure gonflable.

Par avance, le Comité remercie le Club de prendre soin de ce matériel afin que chacun puisse en profiter le plus longtemps possible.

Magali FERRIER

Présidente du Comité de l'Hérault